

**MAIRIE DE COGNAC LA FORÊT**  
**HAUTE-VIENNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

*Nombre de Conseillers*  
*En exercice : 14*  
*Présents : 10*  
*Absents : 4*  
*Votants : 13*

L'an deux mille vingt quatre  
Le mardi vingt-quatre septembre  
Le Conseil Municipal de COGNAC-LA-FORÊT dûment convoqué à 19 heures s'est réuni  
en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VIGNERIE, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** Le 13 septembre 2024

**Présents :** M. VIGNERIE, Maire, M. JAVELAUD, Mme THOMAS, M. MAYNARD,  
adjoints au Maire, Mme LORGUE, Mme MOREL, Mme COIFFE, M. FABRE, M.  
RESTOUEIX, M. VARENNE.

**Absents excusés :** Mme PIERKARCZYK qui a donné procuration à M. VARENNE, Mme  
FEIFER qui a donné procuration à M. FABRE, M. MOREAU qui a donné procuration à  
M. JAVELAUD.

**Absents :** Mme GODARD.

**Secrétaire de séance :** M. VARENNE.

**025/2024 – DÉLIBÉRATION MOTIVANT CHANGEMENT DE CABINET  
NOTARIAL**

Suite au décès de Maître Christian COURIVAUD (87 200 SAINT JUNIEN), la Commune souhaite changer  
de cabinet notarial.

Le changement de cabinet de notaires n'occasionne aucun frais. Il nécessite de demander au nouveau  
notaire choisi de se mettre en relation avec l'ancien cabinet pour qu'il lui transmette le dossier en  
cours, s'il y a lieu.

La commune peut également demander la restitution de ses dossiers, si aucun frais n'a été engagé au  
préalable.

Le Conseil Municipal, après délibération, **décide :**

- De se laisser le loisir de transférer les dossiers en cours au cabinet de Maître COURIVAUD ;
- D'indiquer « Notaire de la Commune » dans les délibérations à venir.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme en Mairie.

**Le Maire,**  
**VIGNERIE Christian**

